Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3 .28 — TELEPHONE

La liste des Flamidiens

Un envoyé spécial de la culotte roubaisienne arrive à Froyenne. — Il passe en revue les frocards habillés en civil et tombe foudroyé en voyant que tout déguisement est inutile.

La nuit tombait sur Froyenne et les pingouins manchots, sortis de l'office aux victuailles, promenaient leurs énormes panses dans l'immense jardin, lorsqu'un homme pénétra dans la propriété.

Comme les conspirateurs de romans de cape et d'épées il était enveloppé dans une ample houppelande, un feutre gigantesque rabattu sur les yeux, cachait les trois quarts de sa figure, un cache-nez se chargeait de rendre le reste invisible.

Deux moines replets se trouvaient non loin de la porte ; le mystérieux personnage les aborda.

— Les trois baudets ? murmura-t-il en se plaçant devant eux en point d'interrogation.

— Le premier est devant moi, riposta d'un ton irrité l'un des pingouins, cherchez les deux autres si vous les avez perdus.

Ainsi rabroué, l'homme au manteau s'enfonça plus avant dans la cour et s'enquit du frère Anatole, le nouveau directeur.

Un quart d'heure après, une cloche tintait et bientôt tous les frocards se trouvaient réunis dans une vaste salle entourant le directeur et l'inconnu.

— Mes très chers frères, commença Anatole, le vaillant calotin qui se tient à ma gauche, sachant fort bien qu'un corbeau à droite est le présage des pires malheurs, vient de la part de qui vous savez pour ce que vous savez.

Nos frères de Roubaix : le vaillant Eugène et l'excellent Edouard nous font savoir que notre appui devient de plus en plus nécessaire pour le sauvetage des écharpes et que sans notre aide le *parti clérical dont ils sont* les dignes chefs à Roubaix, est absolument f...ichu.

Les juges de paix — que le père, le fils et le saint esprit les étranglent — ont ordonné la réinscription, sur les listes électorales, des roubaisiens suspects de socialisme, la Sainte Union dont le siège est rue des Lignes n'a pu obtenir les radiations demandées par elle. Tout va de mal en pis, tout est perdu, ce jeune homme sympathique me l'assure si l'armée noire ne donne pas. »

Les frocs esquissèrent, pour ponctuer cette phrase, un mouvement belliqueux, qui prouva à l'envoyé que l'armée noire était prête à donner.

Coupant, sans plus de façon, la parole à ce pauvre Anatole, il s'écria en enlevant son feutre qu'il brandit.

— Très bien mes très chers, très bien, nous allons nous entendre.

— La ville de Roubaix est en ébullition. Depuis qu'on s'attend à votre arrivée on s'apprête à vous recevoir ; l'annonce de la petite combinaison lestienne nous a causé un préjudice énorme. Si vous vous amenez à Roubaix avec vos barbetes et vos peignoirs, nous sommes définitivement frits.

Voici donc ce que nous avons décidé : Vous quitterez pour un jour vos oripeaux et c'est en gentlemen que vous aborderez les urnes du Fontenoy. Nous avons depuis quelque temps, pris toutes les mesures nécessaires pour vous faire confectionner des vêtements. Passez dans vos cellules, habillez-vous et tous ici, demain matin à la première heure, pour la revue.

* * * * * * * * * * * *

Sur un rang les frocards étaient placés, mal à l'aise dans leurs habits civils.

On n'avait cependant pas ménagé le drap, mais il y a des bedaines qui ne sauraient sans devenir grotesques supporter autre chose que la robe.

Hélas !! Hélas !! dit l'envoyé, en les apercevant, ils n'auront pas plus tôt mis le pied sur la place de la Gare que tout le monde les aura reconnus.

Voyez donc un peu ce lot. Le peuple criera à la chienlit, on les prendra pour des mourrices déguisées.

Les numéros deux, trois, cinq, sept, tous ceux enfin qui sont habillés en ouvriers, devront changer de vêtements, jamais on ne pourrait croire qu'ils travaillent chez un capitaliste roubaisien... Trop de ventre, mes amis, trop de ventre !

Vous mettrez le numéro quatre à la diète et ferez dégraisser le numéro huit... Le numéro un ne serait pas trop mal, donnez-lui des moustaches et faites-le friser... Là... très bien.

Vous rapprocherez un peu les boutons de la maronne au numéro deux et lui collerez une barbe sur sa face glabre. Pour les autres, cela ira comme ça pourra mais je veux les voir tous poilus comme des sapeurs.

Surtout n'oubliez pas le jonc pour ceux déguisés en gandins et la pipe pour les travestis en propriétaires, je vais vous laisser quelques chansons. Il sera bon de fredonner « Ah ! si les femmes !! » en arrivant près du bureau de vote, cela donnera le change, on se dira.....

— Nom de Dieu, hurla l'envoyé, interrompant sa phrase.

Un corbeau venait de croasser et tous les frocards avaient tourné la tête.

— Nom de Dieu, répéta-t-il, nous voilà propres, par exemple. Si nous faisons habiller nos oiseaux en hommes, ce n'est pas pour qu'ils se vendent au premier cri. Et puis, voyez-moi ça !! Non mais, voyez-moi ça !! Ah ! ils peuvent garder leurs robes le résultat sera le même, allez.

Et montrant les tonsures qui reluisaient sous les rebords des gibus, le malheureux s'effondra.

Tels sont les renseignements que nous envoie un correspondant belge.

Nous savons que « Passe-Volant » et la bande de l'Union sociale sont très perplexes et cherchent le moyen de faire entrer leur marchandise en fraude. Cependant nous croyons devoir faire toutes les réserves d'usage au sujet de la revue passée chez les frocards.

Aucun journal belge n'a, en effet, parlé d'un français mort subitement à Froyenne en apercevant des têtes de corbeaux.

Il est vrai que l'envoyé spécial était peut-être un pope russe.

Elle devient si internationale et patriotique de Roubaix !! R. L.

La question des tramways

La discussion continue et prend des allures intéressantes. Voici la lettre adressée par la Compagnie Mongy à M. le Maire de la Ville de Roubaix :

Monsieur le Maire,

Votre lettre du 5 courant, dont nous avons l'honneur de vous accuser réception, contient plusieurs inexactitudes de fait que nous nous voyons au regret de vous signaler.

Nous nous dites que vous acceptez le passage à gauche du Parc Barbieux à condition que nous « ne soyons pas dedans ». Cela revient à une impossibilité, le parc devant être traversé deux fois en haut et en bas pour rejoindre les artères existantes, ce contre quoi vous vous élevez maintenant alors que vous-même, Monsieur le Maire, admettiez au Conseil général (séance du 25 août 1902) ces deux traversées.

D'autre part, à l'encontre de votre affirmation, il existe à Paris, au Bois de Boulogne, un tramway longeant la pelouse de Bagatelle depuis le boulevard Richard-Wallace jusqu'au pont de Suresnes. Personne, à Paris, n'a crié au vandalisme. Nous pourrions citer encore le tramway de Trianon, dans le parc célèbre de Versailles ; les tramways du Bois de Vincennes et bien d'autres en France comme à l'étranger.

Enfin les tracés que, d'après vous, nous cherchons à insinuer ont tous été enquêtés et déclarés d'utilité publique, comme vous le savez bien d'ailleurs.

Quant à l'estacade de Beaurepaire, elle ne constitue pas un « opaque paravent de briques », il suffit d'en regarder l'élévation figurant dans les plans qui vous ont été communiqués pour vous en convaincre. Enfin les « deux ruelles » restant de part et d'autre de l'estacade offriront ensemble à la circulation des voitures une largeur supérieure à la chaussée actuelle de 10 mètres.

Enfin pour terminer nous ne savons pas à quelle dépense vous faites allusion relativement à notre entrée dans Tourcoing, la municipalité de cette ville n'ayant à aucun moment émis de prétentions comparables à celles de la Ville de Roubaix.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre haute considération.

Le directeur, signé : FRANCQ.

On ne parle guère de la Verte-Rue dans tout cela, mais si nous en croyons des tuyaux que nous vérifions en ce moment, elle plane sur tous ces débats.

Nous voudrions bien savoir, pour commencer, quels sont les propriétaires dont les propriétés bordent cette rue.

Parti Socialiste

REUNION GENERALE. — L'assemblée générale de la section roubaisienne du Parti Socialiste aura lieu le mardi 10 mars, à huit heures du soir, au local « La Paix ».

Ordre du jour très important.

SECTION DU FONTENOY. — Concert-Conférence au bénéfice de la propagande, dimanche 8 mars, à sept heures et demie du soir, salle de l'estaminet Félix Vanlaeken, 6, rue de France.

Le citoyen Coupez, conseiller municipal, y prendra la parole.

Triste polémique

Que le « Journal de Roubaix » nous pardonne de ne pas avoir répondu plus vite au *fait-divers politique* intitulé : « Les loups ne se mangent pas. »

Le « Journal de Roubaix » débute par une grande vérité. Le proverbe est faux, dit-il, les loups se mangent parfois. Rien de plus juste, MM. Motte et Chatteleyn se sont mangé le nez par deux fois. MM. Motte et Roussel s'avaleraient si l'approche des élections ne les retenait pas.

Mais la suite ne vaut pas le commencement empreint d'une philosophie basée sur la méthode d'observation.

Dans ce fait-divers politique, on nous parle d'un individu nommé Donat-Potelle, âgé de trente-trois ans, tisserand, paraît-il, qui fut autrefois occupé occasionnellement à l' « Egalité ».

« M. Potelle, qui était, naturellement un fervent socialiste, à cette époque, n'a pas changé d'opinion, déclare le « Journal de Roubaix », il nous l'a déclaré lui-même ».

On va certainement rire de nous dans la Grande-Rue, si nous parlons de M. Donat-Potelle ; si nous avons la prétention de le mieux connaître que les rédacteurs du « Journal de Roubaix ».

Il y a longtemps, en effet, qu'il collabore à ce journal : C'est depuis le jour où il fut nommé membre *exécutif du Parti Socialiste*.

On acquit, bien vite la preuve qu'il sortait de « La Paix » pour entrer au journal réactionnaire et on mit ce triste personnage à la porte de la section roubaisienne.

Parti à Reims, « il fut bientôt obligé d'en revenir » et depuis lors il cherchait à reprendre sa collaboration au « Journal de Roubaix ».

Il vient de trouver le joint et on s'est empresser d'accepter sa prose.

Nous ne répondons pas au sieur Donat-Potelle, nous parlons au journal qui a reçu ses ordures.

Notre ami Bailleul est au-dessus des attaques d'un homme qu'on fut obligé de chasser du Parti Socialiste, mais nous ne comprenons pas un journal qui, prétendant se respecter, se sert de semblables procédés de polémique. Si nous le suivions, nous irions loin.

Qu'il laisse donc le travail malpropre, mais paraît-il nécessaire aux amis des Flamidiens, à certaine presse dont le moindre des rédacteurs pourrait serrer amicalement la main aux *chevaliers du trottoir de Paris* et d'ailleurs.

R. L.

SINGULIERE TROUVAILLE

Vendredi, parmi les ordures provenant de l'ébouage et qu'on chargeait sur un bateau de la ville au quai de Gand, *il a été trouvé* un paquet d'instruments de chirurgie ayant déjà servi. Il a été déposé au quatrième arrondissement.

BRAS FRACTURE

Un employé de chez M. Edmond Gransir, mercier en gros, Boulevard Gambetta, M. Léon Lemaire, 12 ans, demeurant rue Brézin 32, étant monté sur une échelle pour époussieter le rayon. Il fit un faux mouvement et tomba d'une hauteur de cinquante centimètres.

M. le docteur Delcœuillerie qui lui a donné des soins a constaté une fracture au bras droit. Un mois de repos.

SOCIALISTES ROUBAISIENS ! — Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « **La Paix** » et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, **elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécuniairement votre Parti, dans toutes les circonstances.** 1590-4

LA FRAUDE

Deux douaniers de la brigade mobile du Pont-Rouge apercevaient, vers 7 heures du matin, quai de Wattrelos, deux individus qui prirent la fuite à leur approche.

Ils se mirent aussitôt à leur poursuite et parvinrent à en arrêter un.

Celui-ci apercevant quelques camarades les appela au secours. Deux coups de revolver furent alors tirés, un peu prématurément, peut-être, par un des douaniers. Cependant le fraudeur arrêté put arriver à se sauver en laissant son veston entre les mains des préposés. On a trouvé dans la poche de ce veston un bulletin de naissance au nom de Léon Lequeue, demeurant rue Dampierre, 37.

Le sachet contenait 2 kilos 500 de café d'une valeur de 7 fr. 50.

Léon Lequeue qui n'avait pas perdu son temps ou qui avait des clients très pressé à satisfaire a été arrêté hier matin à dix heures, par les douaniers de Wattrelos, au moment où il revenait de Belgique, porteur de dix kilog. de café vert d'une valeur de 50 francs.

Il a été écroué à la gendarmerie de Wattrelos qui le fera gaguer Lille par les routes les plus courtes.

DUEL ENTRE VOITURES

Il était sept heures et demie du soir, lorsqu'une voiture de place conduite par Antoine Georges, cocher, demeurant rue de Crouy 12, déambulait rue de la Gare. Le car 35 qui se trouvait dans la même rue n'hésitait pas un seul instant à engager un match qui se termina en une minute et deux secondes par la défaite du fiacre.

La tapageuse fiacre, la voiture continua sa route, tandis que le car trompettant sa victoire s'en allait fièrement à la rencontre de nouveaux adversaires.

ECOLE DES GARÇONS, RUE BREZIN

Les anciens élèves de 17 à 20 ans qui désirent préparer le brevet d'aptitude en vue du service militaire, peuvent se faire inscrire dès maintenant à l'école, siège de l'association.

Les cours préparatoires y commenceront incessamment.

A QUI LE CHIEN ?

M. Léon Robert, demeurant rue Monge, 12, a trouvé vendredi soir, vers neuf heures, près du pont des Arts, un chien de grande taille, poil roux, espèce loup berger.

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS

Les nouveaux assistés qui ont fait leur demande avant le 1er janvier et sont compris sur la liste admise par le Conseil municipal dans sa séance du 28 février dernier, sont informés qu'ils pourront se présenter à partir de mardi prochain pour toucher les allocations de janvier et février. Ceux qui sont dans l'impossibilité absolue de se présenter eux-mêmes devront se procurer au bureau d'assistance les imprimés nécessaires pour faire établir une procuration au nom d'une personne majeure sachant signer et qui acceptera de se présenter chaque mois en leur lieu et place. Il est rappelé que les paiements qui ont lieu à la recette du Bureau de bienfaisance, 121, rue Pellart, commencent toujours le second mardi de chaque mois, en suivant l'ordre alphabétique suivant : le mardi, pour les lettres A B et C ; le mercredi, de D a F ; le jeudi, de G à M et le vendredi de N à Z.

Les vieillards sont payés le matin à partir de *huit heures et demie* ; les *infirmes et incurables*, l'après-midi à deux heures ; les personnes munies de procurations, c'est-à-dire touchant pour des assistés impotents, doivent se présenter le matin à dix heures pour les vieillards et l'après-midi à trois heures pour les incurables.

Avoir soin de se munir toujours des pièces d'identité, procurations, etc., pour retirer les bons.

STATISTIQUE SANITAIRE

Mois de février 1908. — Nombre de naissances, 205 ; décès, 180 ; mort-nés, 10 ; mariages, 1[illegible] divorces, 6.

Il est né 115 enfants du sexe masculin et 91 du sexe féminin.

Les morts se répartissent de la façon suivante : 90 du sexe masculin et 90 du sexe féminin.

Parmi les décès 151 se sont produits en ville, 29 dont 2 étrangers à la ville et dans les hôpitaux ; 36 enfants de moins de 1 an sont morts : soit 17,5 % des naissances.

Parmi les principales causes de décès, nous relevons la tuberculose qui a fait 35 victimes, soit près de 20 % des décès ; les autres affections de l'appareil respiratoire ont fait 46 victimes ; les maladies organiques du cœur, 12 victimes ; l'entérite des nouveaux-nés, 7 victimes ; le cancer, 12 victimes ; les maladies épidémiques : scarlatine, diphtérie, etc., 6 victimes.

Le premier arrondissement a eu 57 décès et 61 naissances ; le deuxième, 23 décès et 50 naissances ; le troisième, 61 décès et 51 naissances ; le quatrième, 19 décès et 30 naissances ; le cinquième, 20 décès et 14 naissances.

Pendant cette période, le bureau d'hygiène n'a reçu que quatre déclarations de maladies contagieuses.

Dix échantillons d'eau de puits ont été prélevés, 9 ont été reconnus mauvais.

L'inspection sanitaire des denrées alimentaires a saisi 3,415 kilos de viande, 1,102 kilos de poissons et mollusques et 183 kilos de denrées diverses.

H. Nauwelaers CHIRURGIEN-DENTISTE, 6, rue du Collège, ROUBAIX. — Extractions sans douleur. Maladies de la bouche. 506

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CERCLE MODERNE. — C'est ce soir, à cinq heures et demie, qu'aura lieu au théâtre du Fontenoy le grand concert de gala du Cercle Moderne.

UNE CONFERENCE SUR L'AVIATION. — Le jeune Aéro-Club du Nord n'entend pas rester sur le grand succès obtenu par la conférence que voulut bien lui donner récemment son très aimable président d'honneur, M. le lieutenant-colonel Hirschauer, et à l'occasion de l'assemblée générale du Nord-Touriste, qui aura lieu le dimanche 15 mars, il convie ses sociétaires et les membres du Nord-Touriste, de l'Automobile-Club du Nord, de la Société de Géographie et du Cercle militaire à une conférence donnée par M. le capitaine Ferber, sur le sujet suivant : *Comment, en France, nous avons fait l'aviation.* M. le capitaine Ferber, chevalier de la Légion d'honneur, membre du comité de l'Aéro-Club de France, vice-président de la commission de navigation aérienne, parlant sur un tel sujet, c'est, selon une expression chère à nos amis d'outre-Manche, « l'homme qui'il faut dans le discours qui lui convient », et d'autant mieux qu'il travaille lui-même à un aéroplane dont on attend avec impatience les essais. C'est dire si M. le capitaine Ferber, qui est tout le contraire d'un néophyte en matière d'aviation, parlera d'abondance, et on ne saurait trop féliciter l'Aéro-Club du Nord de son initiative. La conférence aura donc lieu le dimanche 15 mars, à cinq heures et demie du soir, au grand amphithéâtre de l'Ecole des Arts Industriels, rue de la Gare, à Roubaix.

Il y aura des projections lumineuses fixes et cinématographiques.

MOUVEMENT SOCIAL

AVIS AUX OUVRIERS JARDINIERS NON SYNDIQUES

Dans sa réunion du 23 février, le syndicat avait décidé de réclamer la journée de 4 fr. 50, avec 1 fr. 25 pour déplacement. La réponse avait été demandée pour le 1er mars. Les patrons dans leur réponse avaient sollicité un délai de quinze jours tant pour répondre que pour avoir le temps de former leur syndicat. Le 1er mars, lecture de cette lettre fut donnée à l'assemblée des ouvriers.

Bien que furieux de ce procédé, les jardiniers acceptèrent sur la proposition de plusieurs membres d'attendre huit jours et une lettre fut envoyée dans ce sens à M. Bossut, secrétaire du Cercle Horticole. C'est pour ces motifs que nous convoquons à notre réunion du 8 mars tous les ouvriers jardiniers, syndiqués ou non, dans l'attente d'une réponse favorable de la part des patrons, car nous sommes certains que la plupart ont déjà accepté la journée de 4 fr. 50. Il est inadmissible en effet, que les jardiniers les plus aptes à leur travail ne touchent pas plus de 3 fr. par jour ; il faut être un véritable Le Nôtre pour avoir 3 fr. 50.

Donc pas une abstention aujourd'hui dimanche 8 mars, à 4 heures, au siège du syndicat, 73, rue du Moulin, à seule fin d'être bien d'accord.

Les ouvriers jardiniers syndiqués.

TRIBUNE PUBLIQUE

LE QUARTIER DU TRICHON

Roubaix, le 7 mars 1908.

Monsieur le Directeur
de *l'Egalité de Roubaix-Tourcoing*,

Je me fais l'interprète d'un groupe d'habitants du quartier du Trichon, pour lancer l'idée de former dans ce quartier un Comité des fêtes.

Malgré sa proximité du Centre, le Trichon est de plus en plus délaissé, et, à part sa ducasse annuelle, aucune réjouissance ni fête ne s'y donne jamais. Il y a bien quelques concerts publics donnés au square Pierre-Catteau, mais on sait que ce n'est pas cela qui donne de l'activité au commerce du quartier.

Je fais donc appel à la bonne volonté des principaux patentés et des habitants influents du Trichon, pour constituer au plus tôt un Comité des fêtes ; il est peut-être déjà un peu tard pour organiser quelque chose de pratique cette année, l'autant plus qu'il y aura le festival du Fontenoy, mais au moins en s'y prenant dès maintenant, on pourrait être bien prêt pour l'année prochaine.

Je vous remercie d'avance, Monsieur le Directeur, pour l'hospitalité que vous voudrez bien donner à ces lignes, et avec l'espoir que mon appel sera entendu, je vous présente, etc...

Un habitant du Trichon.

LE SUCRE BÉGHIN
se reconnaît
à sa blancheur
5275.4 *à sa fonte régulière.* 5275-4

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 7 mars 1908

Naissances. — Marie Cauterman, rue Lacroix, 173. — Christiane Deldique, rue Vauban, 34. — Henri Eggin, rue Christophe-Colomb, 50. — Germaine Dubois, rue Cadeau, 39.

Publication de mariage. — Entre : Albert Dindeleux, *modeleur*, à *Le Cateau*, et Augustine Comère, institutrice, à Roubaix.

Décès. — Louis Fremaux, 66 ans, sans profession, rue des Chasseurs, 18. — Louise Barenne, 33 ans, ménagère, rue de Jemmapes, cour Ryckwart, 2. — Omer Druart, 68 ans, marchand de fruits, rue de Lannoy, 175. — Alice Catrice, 1 mois, rue des Longues-Haies, 204. — Céline Duterte, 60 ans, ménagère, rue d'Espagne, 26. — Marie Carpentier, 34 ans, sans profession, place de la Nation, 19. — Rosalie Delfosse, 71 ans, ménagère, rue Sainte-Eleuthère, 7. — Jean Pennel, 84 ans, propriétaire, boulevard d'Armentières, 88. — Arthur Plaisant, 9 mois, rue de Blanchemaille. — Désiré Thiélart, 78 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Jean Vanlangenhove, 73 ans, rentier, rue du Chemin-de-Fer, cour Vanlangenhove, 1. — Afort-né, 1.

UNE SURPRISE. — C'est une surprise des plus agréables que l'on éprouve en constatant qu'après avoir sucé quelques pastilles Poncelet la toux a complètement disparu. Vingt années de succès. 5221.4

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

La sincérité du scrutin

M. Emile Barrois, président de l' « Action Libérale », vient d'adresser la lettre suivante au citoyen Arthur Pierpont, secrétaire de la section tourquennoise du Parti Socialiste unifié.

Citoyen,

Les propositions que vous m'avez faites au nom du Parti Socialiste le 28 février dernier, ont été soumises aux délibérations des comités de l' « Action Libérale Populaire ». Voici le procès-verbal des décisions prises par les dits comités, et qu'en leur nom, je suis chargé de vous faire parvenir en même temps qu'aux journaux afin que tout se passe au grand jour et que les électeurs puissent juger votre conduite politique, comme c'est leur droit.

Procès-verbal des réunions des 4 et 5 mars 1908 des comités de l'Action Libérale Populaire :

Considérant que les congrès de l'Action Libérale Populaire tenus à Paris en 1904 ; à Lyon en 1906 ; à Bordeaux en 1907 ont réclamé : 1. L'impression des bulletins de tous les candidats sur papier identique ; 2. la limitation du nombre de porteurs de bulletins chacun des candidats ou chaque liste de candidats en ayant un nombre égal à convenir d'avance entre les représentants dûment mandatés de chaque parti ; 3. la désignation d'assesseurs et de scrutateurs en nombre égal par chaque candidat ou liste de candidats et le recensement immédiat en présence de leurs délégués.

Considérant que les propositions faites le 28 février dernier par le Parti Socialiste, sont en parfaite harmonie avec les vœux ci-dessus rappelés émis par les Congrès de l'Action Libérale Populaire, relativement à la sincérité du vote.

Considérant que les propositions sont de nature à apaiser les passions politiques en maintenant autour des urnes, le calme nécessaire pour que les électeurs se prononcent avec la liberté et l'indépendance voulues,

Considérant qu'elles contribueront à faire qu'enfin les électeurs ayant une notion plus complète de leur responsabilité seront portés à ne mettre leur bulletin dans l'urne qu'après une mûre réflexion.

Les Comités de l'Action Libérale approuvent pleinement les propositions faites par le Parti Socialiste aux divers groupements politiques de Tourcoing, le 28 février 1908.

Demandent en outre que l'impression des bulletins soit mise en adjudication entre les imprimeurs de Tourcoing qui voudraient soumissionner.

Et, comme ils le souhaitent, dans le cas où ces propositions seraient acceptées par les autres partis en cause, sont disposés à nommer des délégués pour les signer et les rendre exécutoires lors du prochain scrutin.

Agréez, citoyen, l'assurance de mes sentiments distingués.

Emile BARROIS,
Président de l'Action Libérale Populaire.

Un Tourquennois mort à l'hôpital de Nemours

M. Desmettre, tapisseur, rue de Fives, 44, a reçu samedi la nouvelle de la mort de son fils, Clovis Desmettre, à l'Hôpital de Nemours (province d'Oran). M. Clovis Desmettre avait été incorporé en octobre dernier dans un régiment de génie en garnison à Versailles. Il était récemment parti à Nemours en qualité de soldat colombophile. Il écrivait il y a quelques jours à sa famille qu'il allait être désigné pour servir au Maroc. La douleur de M. et Mme Desmettre, qui sont justement estimés, est comme on le pense, très grande.

La dépêche annonçant la mort de notre concitoyen, ne relatant pas les circonstances de cette mort, le maire demanda télégraphiquement une explication. Dans la soirée la réponse suivante est arrivée à la mairie : « Soldat Desmettre mort tombant rocher ».

Les funérailles du légionnaire Bourgois

M. Bourgois, père de notre concitoyen, a reçu hier du sous-intendant Terracol, la dépêche suivante : « Corps soldat Bourgois partira Marseille ce soir à onze heures quarante-cinq et arrivera gare Tourcoing après demain 9 mars à sept heures soir. »

L'administration municipale a décidé de faire des funérailles officielles au soldat Adolphe Bourgois, mort au Maroc.

La dépouille mortelle de notre concitoyen devant arriver incessamment à Tourcoing la cérémonie des obsèques aura lieu très probablement le mercredi 11 courant vers neuf heures ou neuf heures et demie du matin. L'heure et le jour exacts seront fixés définitivement lundi et avis en sera donné par la voie de la presse.

Les administrations, les corps constitués et les fonctionnaires qui voudraient rendre un dernier hommage à cet enfant de Tourcoing sont priés d'en informer l'administration municipale dans la journée de lundi.

Une place leur sera réservée dans le cortège.

Pourront également prendre part au cortège les sociétés d'anciens militaires et de musique qui en feront la demande en temps utile.

PHARMACIENS DE GARDE

Sont de garde aujourd'hui à partir de midi MM. Lanneufville, 6, rue Saint-Jacques ; Gobe d'Anzin, 113, rue de la Malsence ; Duménil, 90 bis, rue Winoc-Chocquel ; Pattée, 23, rue du Brun-Pain ; Declerck, 104, rue de Menin.

STATISTIQUE SANITAIRE

Pendant le mois de février il a été déclaré 134 naissances et 115 décès ; il y a eu huit mort-nés, 74 mariages et 1 divorce.

Les décès ont été attribués aux causes suivantes : 2 à la coqueluche ; 1 à la diphtérie ; 7 à la grippe ; 14 à la tuberculose des poumons ; 5 à la tuberculose des méninges ; 4 à d'autres tuberculoses ; 5 au cancer et autres tumeurs malignes ; 3 à la méningite simple ; 9 à la congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau ; 7 à des maladies organiques du cœur : 1 à la bronchite aigue ; 3 à la bronchite chronique ; 4 à la pneumonie ; 13 à des affections diverses de l'appareil respiratoire ; 4 à la diarrhée et entérite ; 1 à la hernie ; 2 à la néphrite ; 7 à la débilité congénitale et à des vices de conformation ; 3 à la débilité sénile. Il y a eu 5 morts violentes (suicide excepté) et 3 suicides. 13 décès ont été attribués à des maladies mal définies.

Il y a eu 18 décès de moins d'un an ; 16 de 1 à 19 ans ; 17 de 20 à 39 ans ; 25 de 40 à 59 ans ; et 39 au-delà de 60 ans.

POPULATION ETRANGERE

On a constaté l'entrée en France par Tourcoing, du 1er au 8 mars, de 17 étrangers ainsi répartis : 6 hommes, 10 femmes et un enfant. Il est sorti 2 hommes et 1 femme.

MAIN MUTILEE

Un ouvrier de la filature Destombes-Grau, rue des Carliers, M. Jules Matton, fileur, rue Achille Testelin, à la Marlière a eu samedi matin, la main gauche prise entre deux organes d'un métier. La phalangine du pouce *gauche a été fracturée*. Le blessé ne pourra reprendre son travail avait six semaines.

SAVON DU CONGO Blancheur du Teint Victor VAISSIER

LEURS RENTES

EN HEURTANT UNE AIGUILLE. — Chez Charles Tiberghien et fils, fabricants, 154, rue d'Anvers, Pierre Dhalluin, rattacheur, 48 ans, rue du Clinquet, 363, s'est blessé à l'index droit. 8 jours de repos.

PAR LA CHUTE D'UN POIDS. — Chez Herbaux Tibeauts fils, filateur, rue Faidherbe, Louis Deswazières, rue de la Latte, 42, repos.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 7 mars 1908

Naissances. — Lamblin Lucienne, rue de Normandie, cour Masquelier, 5. — Toulemonde Marie, rue des Carliers, 21.

Décès. — Leveugle Emérence, 2 ans, rue Rouget de l'Isle, cour Dewez. — Deperchin Madeleine, 1 an, rue de l'Epinette, 47. — Rosé Aloyse, 57 tisserand, rue Nationale, 122.

COFFRES-FORTS contre le FEU et le VOL GRUSON 21 RUE ROYALE LILLE

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

FONDATION D'UNE COOPERATIVE BOUCHERIE. — La campagne engagée par le syndicat des bouchers, en vue de faire échouer toutes les mesures résultant des ordres donnés par la préfecture pour la visite sanitaire et l'inspection des viandes à leur domicile, vient de produire le résultat inverse de celui que ce syndicat escomptait.

Une boucherie coopérative dite des « Rentiers » s'est créée rue Lamartine. Elle a été ouverte le premier mars et le succès a couronné immédiatement les efforts des administrateurs coopérateurs.

Depuis huit jours, il a été débité : 5 bœufs, 4 veaux, 7 moutons, 2 porcs et demi. Tous ces animaux ont été inspectés.

Qu'en pensent les bouchers récalcitrants et surtout les meneurs des flamands ?

Un croteleux satisfait.

STATISTIQUE SANITAIRE. — Il a été enregistré à l'état-civil pendant le mois de février, 23 mariages, 30 naissances dont 2 illégitimes et 11 décès.

Les causes des décès se répartissent comme suit : Fièvre typhoïde 1 ; tuberculose des poumons 1 ; cancer 1 ; pneumonie 1 ; autres affections de l'appareil respiratoire 1 ; débilité sénile 1 ; autres maladies 4.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Folliet Constant, journalier à l'usine J. Holden, plaie contuse de la face antérieure de la jambe gauche. *A été contusionné par un chariot.*

Sergent Henri, ouvrier teinturier, usine de M. Raquet, Brûlures au bras gauche par un produit chimique.

Compagnon François, ouvrier, à l'usine Holden. Rupture des muscles antérieurs de l'avant-bras droit en soulevant un wagonnet.

Guillonez Laurent, journalier, à l'usine J. Holden, entorse tibio tarsienne gauche. A fait un faux pas.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Carré Jeanne, ouvrière en sacs, usine Lamblin, s'est fait une piqûre à l'index gauche.

— Duhamel, apprenti tourneur, usine Seynave-Dubocage, s'est fait une contusion du pouce gauche provoquée par la chute d'une clé d'écrou.

— Soyer Louis, ouvrier à l'usine Holden, est tombé dans l'atelier et s'est blessé à la cuisse gauche.

ETAT CIVIL. — *Décès.* — Segers Clémentine, 38 ans, ménagère, rue de la Pannerie, cour Delacenserie, 6.

MOUVAUX

AUX AMICALES. — Les Associations amicales d'anciens et d'anciennes élèves des écoles publiques de Mouvaux, offriront aux amis de l'enseignement laïque, une fête scolaire, le dimanche 15 mars, à 3 heures précises du soir, dans la salle de l'école maternelle, rue de l'Hospice.

RENTES DES TRAVAILLEURS. — Dans la salle des dépurations de chez Lorthiois frères, un homme de peine, M. Steyaert Lucien, 49 ans, demeurant à Mouscron, rue du Labyrinthe, 22, a reçu un poids de tension sur la main droite. Il en résulte la contusion de la face palmaire de l'annulaire et de l'auriculaire, entraînant une incapacité de travail de six jours. Docteur Decherf.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Pardoen Lucienne, sentier de la Forgette.

Décès. — Lesueur Julien, *imprimeur sur étoffe*, rue du Château, 64.

LANNOY

CONSEIL MUNICIPAL. — Ce Conseil municipal s'est réuni, avant-hier soir, sous la présidence de M. Joly, maire.

La séance est ouverte à 8 heures.

Lecture est donnée d'une lettre de la Fédération des sociétés de musique du canton de Lannoy, demandant une subvention. Cette demande est prise en considération.

La Fédération des écoles laïques de Roubaix fait une demande d'un subside pour l'instruction *militaire des jeunes gens.*

Comme un instituteur de la commune est chargé de cette instruction et payé supplémentairement pour cela, le Conseil n'accorde aucun subside.

Pour l'assurance du personnel, cette question est renvoyée à une séance ultérieure.

Un terrain appartenant à l'Hospice, situé près d'une propriété qui ne rapporte rien pourrait être vendu, car on a trouvé acquéreur.

Le Conseil autorise le maire à vendre ce terrain.

Le Conseil approuve la réception définitive des travaux communaux s'élevant à la somme de 1.600 francs.

La séance est levée à 8 heures et demie.

COMMISSION DE L'HOSPICE. — La commission de l'Hospice se réunira mardi, à 5 heures du soir, à la Mairie.

WASQUEHAL

NOMINATION DE FACTEUR. — A la suite de la délibération prise par le Conseil municipal et de démarches faites par M. Lejeune-Mulliez, maire, M. Delannoy Ernest, facteur auxiliaire, vient d'être nommé facteur titulaire.

AU FEU ! — Jeudi matin, vers 6 heures, le feu s'est déclaré dans l'écurie de M. Mathon, cabaretier, au pont du Triez. L'alarme fut donnée par des voisins et M. Mathon, aidé de ses domestiques, parvint à éteindre le feu. Les chevaux qui se trouvaient dans l'écurie ont été retirés sains et saufs. Par suite de ces mauvais temps, la paille de blé qui se trouvait dans l'écurie s'était échauffée et avait pris feu.

Les dégâts qui s'élèvent à quelques centaines de francs sont couverts par une assurance.

AVIS AUX CHARRETIERS. — Par suite de réparations à faire au pont de l'Hempenpont, à Hem, la circulation sera interrompue du 9 mars au 4 avril 1908, sur le chemin de grande communication numéro 6, de Lille à Lannoy, et se fera par le chemin d'intérêt commun numéros 143 et 144 et la route départementale numéro 14.

FLERS-BREUCQ

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Frédéric Boyer, aux Produits Chimiques, un journalier, M. Bermault Isidore, demeurant à Wasquehal, rue de Marcq, a eu le petit doigt de la *main gauche écrasé par la chute d'une* tonne.

M. le docteur Liénard lui a prescrit un repos de 10 jours.

WATTRELOS

LA FRAUDE. — Les préposés des Douanes Alfred Decrock et Jean Mousky, de la brigade de la Martinoire, ont arrêté jeudi, vers 11 heures et demie du soir, plaine Fièvet, le nommé Jules Frogeut, 18 ans, serrurier, né à Paris, sans domicile fixe, qui était porteur de 9 kilos de café vert, d'une valeur de 27 francs.

SANS PAIN. — Les gendarmes de Wattrelos ont rencontré hier matin deux hommes qui mendiaient dans la commune. L'un d'eux a pris la fuite ; le second, *Louis Rudant*, 32 ans, tisserand, né à Armentières, sans domicile fixe, a été arrêté et sera conduit à Lille.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE LA BAILLERIE. — Aujourd'hui dimanche 8 mars, réunion mensuelle à 2 heures et demie du soir